SOMMAIRE DE RECHERCHE

Velocity Adventure Program

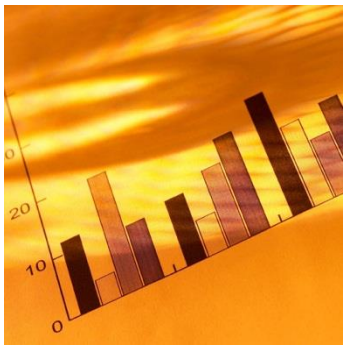

2015–S012

www.securitepublique.gc.ca

CONTEXTE

Le *Velocity Adventure Program* (*Velocity*) est une intervention prometteuse qui aide les jeunes à surmonter l'adversité, à créer des liens dans la collectivité et à les renforcer, ainsi qu'à faire des choix de vie sains. Il se fonde sur des recherches qui montrent l'efficacité des programmes d'aventure en plein air lorsqu'il s'agit d'aider les jeunes en difficulté à canaliser leur énergie dans des comportements positifs. En général, le programme *Velocity* comprend des activités visant à permettre au participant de cultiver des relations fondées sur la confiance et la communication, de se fixer des objectifs, d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, d'apprendre par l'expérience, de prendre part à des activités d'aventure et de se soucier de sa santé.

La Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) a accordé un financement de 574 014 $ au Community Youth Network (CYN) de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, pour la mise en œuvre du programme *Velocity* de mars 2009 à août 2012. Le projet a été prolongé de deux ans, jusqu'au 28 février 2014.

Le programme *Velocity* cible les jeunes de 13 à 18 ans qui sont susceptibles de prendre part à des activités criminelles ou qui l'ont déjà fait. Le programme s'attaque aux principaux facteurs de risque associés à la criminalité, notamment le comportement agressif et antisocial, la toxicomanie ainsi que le faible attachement à l'école.

OBJECTIFS

L'évaluation des impacts, effectuée par l'entreprise Ference Weicker & Company Limited, a été lancée en mars 2010 et a pris fin en novembre 2013. L'évaluation visait à déterminer l'efficacité du programme *Velocity* pour ce qui est d'atténuer les facteurs de risque associés au comportement criminel chez les jeunes participants.

MÉTHODES

Les évaluateurs ont utilisé un devis mixte intégrant à la fois des analyses qualitatives et quantitatives. Ils sont allés puiser des données dans les sources suivantes : données administratives, enquêtes auprès des partenaires de la collectivité, études des documents, entrevues avec des membres du comité consultatif du programme, rapports financiers, études documentaires, observations, enquêtes auprès des parents/tuteurs et des sources de référence, entrevues avec le personnel, rapports du personnel, groupes de discussion composés de participants et enquêtes auprès des jeunes.

Le personnel du programme a demandé aux participants de remplir trois questionnaires normalisés au début du programme (prétest), à la fin du programme (post-test) et un an après la fin du programme. Une analyse descriptive des participants et des membres du groupe témoin a été réalisée. Des analyses multivariables ont permis de tenir compte des variables de confusion.

Des garçons et des filles à risque élevé âgés principalement de 12 à 17 ans ont rempli 67 questionnaires au prétest, 44 questionnaires au post-test et 25 questionnaires au deuxième post-test. Le groupe témoin se composait de 45 jeunes d'une école secondaire locale qui ont rempli les questionnaires du prétest, dont 16 ont également rempli les questionnaires des post-tests. Le groupe témoin différait grandement du groupe expérimental en ce qui concerne les caractéristiques clés (sexe, facteurs de risque, etc.), ce qui limite la capacité d'attribuer les constatations à l'intervention.

CONSTATATIONS

- Le programme *Velocity* est considéré comme une initiative prometteuse par les intervenants. Il semble en effet accroître la confiance en soi chez les jeunes et favoriser une attitude positive à l'égard de l'école et de l'éducation, en plus d'inciter les jeunes à développer leurs aptitudes sociales.

- Les données de la police (données cumulatives de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve) montrent une diminution des comportements criminels chez les participants au programme. Selon les données recueillies par la police avant, pendant et un an après le programme, les participants ont eu moins de contacts avec la police dans l'année suivant le programme qu'avant leur participation. Le nombre de contacts avec la police a baissé de 61 % pour atteindre 114 durant le programme. Un an après le programme, ce nombre est remonté à 148, ce qui représente tout de même une réduction globale de 49 % par rapport au début du programme. Des constatations mixtes ont été observées en ce qui concerne la gravité des contacts avec la police.

- Les résultats de l'analyse propre à chacun des groupes des données du prétest et des post-tests montrent une amélioration statistiquement significative de la perception des jeunes quant à leur capacité de gérer leurs problèmes de consommation de substances et à leur motivation à réduire leur consommation ($p=0{,}025$; $p=0{,}041$).

- Bien que le programme *Velocity* soit perçu comme une initiative pertinente qui en vaut la peine, qui est mise en œuvre comme prévu, qui attire des jeunes à risque et qui est en voie de produire les effets escomptés, le manque de comparabilité du groupe témoin avec les participants (les facteurs de risque n'étaient pas les mêmes pour les deux groupes) représente une faiblesse de l'évaluation et nuit à la capacité d'attribuer les résultats observés à l'intervention.

- En général, comme il a été constaté pour d'autres programmes de prévention du crime axés sur des activités en plein air, le programme *Velocity* demeure une pratique prometteuse mais non confirmée.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'approfondir la recherche à l'aide d'un devis plus rigoureux (p. ex., un groupe témoin apparié) afin de déterminer l'efficacité du programme *Velocity*.

SOURCE

FERENCE WEICKER & COMPANY LIMITED. *Evaluation of the Velocity Adventure Program, St. John's Newfoundland*, v2, rapport final, 17 décembre 2013. Présenté à Sécurité publique Canada par Beth Garner.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche complet, ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.gc.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.

2015–S012

ISSN : 1916-4009

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2015
Le présent document peut être reproduit à des fins non commerciales, sans autorisation, à condition que la source soit citée.